

COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL de THÈREVAL

Date de convocation	21 octobre 2021	Nombre de conseillers en exercice	23
Date d'affichage de la convocation	22 octobre 2021	Nombre de conseillers présents	19
Date d'affichage du compte-rendu	5 novembre 2021	Nombre de votants	22

*_*_*_*_*

L'an deux mille vingt et un, le 2 novembre à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de THÈREVAL.

Étaient présents :

QUINQUENEL Gilles, WOLFF Claudine, VILLEDIEU Nelly, ROUSSELLE Daniel, MAZIER Laetitia, LECHEVALLIER Sandrine, BEDOUIN Jean-Pierre, SOPHIE Gérard, FOLLIOT François, BOURDIER Nicolas, MAZELINE Alain, LEPINGARD Séverine, BUELO Maxime, MARESCQ Anita, DUBOURG Thierry, STREIFF François, BOUSSARD Marie-Lise, LESENECHAL Sylvain, DUBOURG Guillaume.

Absent(s) excusé(s) :

Charline Maquerel ayant donné procuration à Séverine LEPINGARD
Régine HERVIEU ayant donné procuration à Claudine WOLFF
Véronique LEMERAY ayant donné procuration à Sandrine LECHEVALLIER
Patricia GODEFROY

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de Séance : Claudine WOLFF

*_*_*_*_*

Ordre du jour :

- 1°) Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- 2°) Approbation du compte-rendu du 27 septembre 2021
- 3°) Aires de jeux – Plan de financement définitif.
- 4°) Commission bâtiments – Compléments de travaux.
- 5°) Convention fonds concours « Abris bus »- Saint lo agglo
- 6°) Local associatif / Pétanque – La Chapelle En Juger
- 7°) Projet de lotissement – La Chapelle En Juger
- 8°) Projet de voies douces – SETUR – Avenant
- Sécurisation des abords des écoles (doc à venir)
- 9°) Signature CPS
- 10°) Collecte des déchets 2022
- 11°) Plan rénovation école.

1°) Désignation d'un(e) secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne Claudine WOLFF comme secrétaire de séance.

2°) Approbation du compte-rendu en date du 27 septembre 2021

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

3°) Aires de Jeux – Plan de financement définitif
D2021102-01

Les aires de jeux sont installées depuis l'été dernier, il convient de délibérer pour arrêter le plan de financement définitif et solliciter le versement de la subvention dans le cadre du Contrat Pole de service auprès du Conseil Départemental :

Dépenses	HT	Recettes	Montant
Aire de jeux bourg "la chapelle enjuger"	20 917,16 €	CPS 40 %	18 299,08 €
Aire de jeux bourg "Hébécrevon"	19 451,52 €	Commune	27 448,61 €
Aire de jeux « bourgs d'Hébécrevon et La Chapelle Enjuger »	5 379,01 €		
	45 747,69 €		45 747,69 €

A l'unanimité, les membres du conseil municipal approuvent le plan de financement ci-dessus, et chargent Mr le Maire de demander le versement de la subvention CPS auprès du Conseil Départemental.

4°) Commission bâtiments – Compléments de travaux

D2021102-02

Daniel ROUSSELLE informe le conseil municipal des travaux des bâtiments réalisés ou à venir. Ceux-ci ont été validés par la commission bâtiment.

Maison de santé

Echelle – crinoline – Entreprise Lecardonnel 3750 € TTC

Auvent Pharmacie – Entreprise Lecardonnel 5 160 € TTC

Porte automatique intérieure – Entreprise Sietram 5 485 € TTC

Cloison podologue – BOTTIN 2 622 € TTC

Médiathèque

Eclairage extérieur – Entreprise Velec 2 256 € TTC

Stores intérieurs – Entreprise PSP 1 975.20 € TTC

Eglises

Ouvertures automatiques des portes – EPC services 2 852.40 € TTC

Faitage zinc – La Chapelle Enjuger – BOTTIN 3 559.20 € TTC

Ecoles

Préfabriqué – Hébécrevon – Armoire électrique – EPC services 3 669.36 € TTC

Modification WC – Stevenin 1 499.52 € TTC

Après avoir échangé, les membres du conseil municipal décident de retenir ces entreprises, à l'unanimité et chargent Mr le Maire de signer les devis.

5°) Convention fonds concours « Abris bus »- Saint lo agglo

D2021102-03

Dans le cadre de sa compétence « transport scolaire », la communauté d'agglomération réalise l'aménagement des arrêts scolaires.

La commune de Thèreval a indiqué son souhait de remplacer les 2 abris de transport scolaire du « Chêne à loup » et de « la Chapelle Enjuger le Bourg ».

La convention a pour objet le versement de la participation financière de la communauté d'agglomération Saint-lo agglo à la suite de l'aménagement des abris de transport scolaire par la commune de Thèreval.

Cout des aménagements : 1 310 € HT

Le coût d'aménagement d'un arrêt de transport scolaire est financé par Saint lo agglo à hauteur de 50 % des dépenses HT, plafonnées à 10 000 €, le reste étant à la charge de la commune.

La communauté d'agglomération de Saint-lo Agglo s'engage à verser un fonds de concours à la commune de Thèreval correspondant à la somme de 655 € HT.

- Après avoir échangé, les membres du conseil municipal chargent Mr le Maire de signer la convention fonds de concours « Abris Bus » avec les services de Saint lo Agglo et de solliciter le fonds de concours.

6°) Local associatif / Pétanque – La Chapelle Enjuger

D2021102-04

Daniel ROUSSELLE, présente les devis reçus pour la maçonnerie du local pétanque. Après comparaison, les membres du conseil municipal décident de retenir la proposition la moins disante à savoir :

Maçonnerie – Entreprise AST BATI 12 181.68 € TTC

Mr le Maire propose qu'une réunion de travail soit effectuée avec les entreprises retenues (maçonnerie, désamiantage, couverture), en présence des bénévoles du club.

A cette occasion, le planning des travaux sera défini.

7°) Projet de lotissement – La Chapelle Enjuger

Mr le Maire présente le projet de lotissement situé à l'emplacement de l'ancien terrain de football à La Chapelle Enjuger. 16 parcelles à construire sont envisagées avec des cheminements piétons et diverses plantations.

Suite à la réunion de la commission, quelques points sont revus :

- Suppression et intégration du chemin piétonnier en limite du lot 7 partie Nord.
- La différence de niveau entre les lots 7, 11, 12 et les lots 6, 13, 14, 15 et 16 est bien prise en compte. Le fossé se situe sur les limites sud des lots 7,12 et 11.
- La limite des lots 5,6,7 se trouve en haut du talus.
- Conservation des 2 places PMR
- Alignement au Sud des lots 3, 4 par rapport aux lots 1, 2.

Les personnes intéressées par l'achat d'une parcelle peuvent se renseigner en mairie.

A l'unanimité, le conseil municipal valide le plan d'aménagement proposé afin de permettre au cabinet PRYTECH de chiffrer le coût prévisionnel de ce projet.

8°) Projet de voies douces – SETUR – Avenant

- **Sécurisation des abords des écoles.**

D2021102-05

Mr le Maire rappelle la priorité donnée à la sécurisation des abords des écoles de la Chapelle Enjuger et d'Hébécreevon.

Les modes de stationnements le long des routes départementales aux heures d'ouvertures et de fermetures des classes créent une situation dangereuse pour les enfants.

Concernant la Chapelle Enjuger, une extension du parking (travaux provisoires) a déjà été réalisée l'été dernier. En attente de travaux du futur lotissement, des marquages au sol seront effectués par les agents de la commune. Pour l'aménagement définitif, une mission complémentaire est nécessaire, dans la complémentarité du projet des « voies douces » afin de sécuriser cet espace. Pour ce qui est de l'école d'Hébécreevon, une étude est sollicitée en lien avec les futures « voies douces » et en cohérence avec les travaux de rénovation de l'école prévus en 2022.

A l'unanimité, l'avenant 1 à la mission SETUR est accepté par le conseil municipal à hauteur de 7 830 € HT., soit 9 396 € TTC. Les membres du conseil municipal chargent Mr le Maire de signer tous documents s'y affèrent.

Mr le Maire souhaite que les parents d'élèves soient associés à cette étude.

Constitution d'un groupe de travail :

Jean Pierre BEDOUIN, François STREIFF, François FOLLIOU, Guillaume DUBOURG, Alain MAZELINE, Nelly VILLEDIEU, Thierry DUBOURG.

9°) Signature CPS

Le 11 octobre dernier Mr le Maire a reçu Mr Jean Morin, Président du Conseil Départemental, Mr Michel DE BEAUCOUDREY, Conseiller départemental en charge de la politique territoriale, Mr Philippe GOSSELIN, Conseiller départemental du canton de Saint-lo 1, Mme Adèle HOMMET Conseillère départementale du canton de Saint lo 1 pour la signature du contrat de Pole de Service, en présence de Mr Laurent SIMPLICIEN, secrétaire Général de la Préfecture.

Ce contrat permettra de bénéficier d'une aide financière de 371 800 € pour la réalisation des projets suivants :

- Réalisation d'une étude globale d'aménagement afin de favoriser les déplacements doux
- Aménagement des voies douces
- Aménagement d'un tiers-lieu
- Réhabilitation énergétique du groupe scolaire d'Hébécrevon
- Aménagement d'aires de jeux dans les communes déléguées d'Hébécrevon et la Chapelle Enjuger.
- Actions contribuant à la prévention des difficultés sociales des personnes âgées, de la famille et de la jeunesse.

10°) Collecte des déchets 2022

La collecte des déchets change au 1^{er} janvier 2022. Les conseillers ont reçu un document appelé « Foire aux questions » rédigé par les services de Saint lo Agglo afin de pouvoir répondre aux questions des usagers.

11°) Plan rénovation école.

D2021102-06

Mr le Maire présente le plan pour la réhabilitation de l'école primaire d'Hébécrevon

- Ouverture en façade Nord au niveau du préau
- Mise en place d'une coursive sur la façade Sud
- Suppression de l'accès entre l'école et les logements
- Toilettes à construire sous le préau
- Suppression des WC publics permettant l'agrandissement de l'entrée des maternelles.
-

Puis donne le calendrier reçu ce jour par le Cabinet Lamare

- Planning
- Dépôt du Permis de construire fin de mois
- Lancement de l'appel d'offres le 8 novembre 2021

Après avoir pris connaissance du calendrier, les membres du conseil municipal proposent que soit publié l'appel d'offres sur le ouest France 50 et ouest France 14, chargent Mr le Maire de déposer le Permis de construire et de signer les documents s'y afférents.

12°) Questions diverses

Mme Séverine LEPINGARD demande des précisions sur l'aide en fonctionnement accordée à l'école de La Chapelle Enjuger.

Fin de séance 22 h 05.

DUBOURG Thierry		MAZELINE Alain	
WOLFF Claudine		LEPINGARD Séverine	
QUINQUENEL Gilles		BEDOUIN Jean-Pierre	
VILLEDIEU Nelly		BOUSSARD Marie-Lise	
BUELO Maxime		FOLLIOU François	
HERVIEU Régine	Absente ayant donné procuration à Claudine WOLFF	LEMERAY Véronique	Absente ayant donné procuration à Sandrine LECHEVALLIER
ROUSSELLE Daniel		SOPHIE Gérard	
MAQUEREL Charline	Absente ayant donné procuration à Séverine LEPINGARD	GODEFROY Patricia	Absente
STREIFF François		BOURDIER Nicolas	
MAZIER Laetitia		MARESCQ Anita	
LESENECHAL Sylvain		DUBOURG Guillaume	
LECHEVALLIER Sandrine			